

ASSOCIATION LOISIRS ENFANCE JEUNESSE SEYSSINS

ANNÉE 2023-2024

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES ELEMENTAIRE



AUDREY GALVAING



LES STRUCTURES D'ACCUEIL



LES LIEUX D'ACCUEIL ET LES CONDITIONS

L'accueil de loisirs 6-11 ans est ouvert pendant les vacances scolaires de 8h00 à 18h00. Il est fermé une semaine, entre Noël et jour de l'an. Il peut accueillir jusqu'à 60 enfants.

L'accueil de loisirs se situe au, 8 rue Joseph Moutin à Seyssins. Les structures disposent de 6 salles d'activités, et d'une salle de restaurant. Il a un espace ouvert devant et à proximité d'un parc ombragé.

Aucune inscription n'est faite sur place, elle doit être effectuée au secrétariat de LEJS dans les délais en vigueur. Un enfant non inscrit sur les listes d'appel, peut ne pas être accepté, si les conditions légales d'encadrement ne sont pas remplies.

Les enfants peuvent être inscrits soit à la journée complète, soit le matin sans repas.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

RESPECTER LES RYTHMES INDIVIDUELS DES ENFANTS.

- En adaptant notre fonctionnement au rythme des enfants (cf. déroulement de la journée),
- En créant des espaces adaptés aux besoins de chacun,
- En permettant à chacun de ne rien faire.

ÉVEILLER L'ENFANT À LA VIE SOCIALE (COMMUNICATION AVEC SES PAIRS, AVEC LES ADULTES), À LA CITOYENNETÉ (RESPONSABILITÉS, RESPECT, RESPECT DES RÈGLES ET DEVOIRS).

- En développant l'échange et la communication en mettant en place des temps de paroles où les enfants peuvent s'exprimer librement.
- En faisant prendre consciences des différences de chacun en les faisant s'accepter.
- En élaborant avec les enfants des règles claires, compréhensibles par tous et les faire respecter.
- En donnant des responsabilités aux enfants.

DÉVELOPPER L'AUTONOMIE DES ENFANTS ET LES RENDRE ACTEURS DE LEURS LOISIRS.

- En permettant aux enfants de choisir leurs activités parmi un panel proposé, et de leur permettre d'en proposer d'autres.
- En laissant faire les choses aux enfants par eux-mêmes (ex : se servir à table, préparer le matériel pour les activités, se servir en matériel...)

DÉVELOPPER LA CRÉATIVITÉ DE L'ENFANT ET SOLLICITER SON IMAGINATION.

- En proposant des activités qui s'appuient sur des thèmes périodiques variés.
- En suscitant l'imaginaire, la créativité et le plaisir de l'enfant et en soignant par conséquent la présentation des activités.
- En privilégiant la créativité et le plaisir, plutôt que le conformisme et la quête du résultat.

SENSIBILISER LES ENFANTS AU RESPECT DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

- En luttant contre les gaspillages (eau, électricité, papier ...)
- En privilégiant l'utilisation de matériel de récupération pour réaliser les activités manuelles.
- En proposant des activités nature (la mise en place et l'entretien d'un potager...)

RENFORCER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

- En réservant un accueil particulier des parents afin de leur présenter les activités et de pouvoir répondre à leurs questions. Ce temps d'accueil sera assuré par l'équipe de direction.
- En détachant un animateur à l'accueil des enfants.
- En affichant systématiquement les informations utiles.
- En organisant des moments festifs où sont conviées les familles.



JOURNÉE TYPE :

L'ACCUEIL DU MATIN

TEMPS D'ACTIVITÉ DU MATIN

REPAS

LE TEMPS CALME

TEMPS D'ACTIVITÉ DE L'APRÈS MIDI

GOUTER

ACCUEIL DU SOIR

Accueil du matin : de 8h00 à 9h00

Il permet aux enfants de commencer la journée en douceur, chacun à son rythme. L'enfant a le choix de ne rien faire durant ce temps, de lire, jouer à des jeux de société, dessiner, discuter avec ses copains ...

Les animateurs sont disponibles pour les enfants, sont à l'écoute de chacun et jouent avec eux. La disponibilité des animateurs sur ce temps d'accueil permet d'informer et de rassurer les parents. Un tour des locaux sera fait avec les enfants qui viennent pour la première fois au centre.

L'accueil terminé, les groupes d'activités sont constitués. C'est le bon moment pour chaque animateur d'expliquer le déroulement de la journée est expliqué aux enfants, ainsi que rappeler les règles de vie et les faire évoluer avec les enfants.

Un cahier de liaison est à la disposition des parents et des animateurs. Celui-ci contient toutes les observations qu'auront données les parents à l'animateur responsable de l'accueil du matin et les observations que l'équipe d'animation souhaite communiquer aux parents à propos de leur enfant lors de l'accueil du soir.

Les animateurs doivent être « disponible » et « réveillés », les accueils sont les seuls moments qui sont représentatif de notre travail vis-à-vis des familles, nous nous devons donc d'être aussi performant sur ce temps que sur les autres temps de la journée.

Les activités du matin

Activité du matin : de 9h00 à 12h00

Elles doivent être adaptées aux enfants et diversifiées pour répondre aux besoins de chacun.

Elles touchent différents domaines : les jeux (extérieur, intérieur, collectifs, individuels, etc. ...), l'expression (manuelle, orale, écrite, corporelle), les activités physiques et sportives, et des sorties de découverte.

Des ateliers peuvent être proposés aux enfants (ex : Art plastique, Cuisine, Danse, Vidéo, Musique, Sophrologie, Multimedia, Sportif...). Ces ateliers peuvent avoir lieu sur place ou dans des locaux plus adaptés à l'activité. Le transport sur les lieux d'activité est assuré par l'accueil de loisirs. Les ateliers sont animés par des animateurs possédant des compétences spécifiques ou des intervenants.

Nous travaillons en lien avec des prestataires, qui pour la plupart on besoin d'avoir 3h00 de temps effectif d'activité.

JOURNÉE TYPE :

L'ACCUEIL DU MATIN
TEMPS D'ACTIVITÉ DU MATIN
REPAS
LE TEMPS CALME
TEMPS D'ACTIVITÉ DE L'APRÈS MIDI
GOUTER
ACCUEIL DU SOIR

Le repas

Les repas sont pris dans une salle de restauration scolaire mise à disposition par la commune. Le début du repas est à 12h15 pour que les enfants de maternelle puissent avoir 45 minutes seuls. La fin du repas ne doit pas excéder 13h30 pour des raisons de ménage.

Les animateurs mangent avec les enfants, c'est un moment devant être convivial, et détendu (la présence des animateurs au moment des repas est une obligation professionnelle).

Nous ne voulons pas bousculer les enfants ce doit être un vrai temps de vacances. Pour couper du rythme soutenu qu'ils ont à l'école.

Les animateurs incitent les enfants à goûter à tout (pour l'équilibre alimentaire, et l'éducation aux goûts), sans toutefois les obliger.

Les enfants sont invités à participer Les enfants sont mis à contribution pour débarrasser les tables.

Les enfants les plus âgés sont sensibilisés à l'aide qu'ils peuvent apporter aux autres enfants moins âgés de leur table.

Le temps calme :

Il débute après le repas, les animateurs doivent proposer des activités calmes aux enfants, afin qu'ils puissent souffler, et digérer dans de bonnes conditions.

C'est un temps qui doit rester ludique, ne devant pas être ressenti par les enfants comme une contrainte. Il ne doit pas dépasser 45 minutes. Quand la météo le permet, il est possible que celui-ci soit proposé à l'extérieur.

Le temps d'activité de l'après midi :

Le temps d'activité débute vers 14h00. Le programme est établi avec les animateurs, lors de la réunion de préparation.

Nous établissons deux programmes distincts, un programme 6/7 ans et un programme 8/14 ans.

Il est possible lors du grand jeu du vendredi après midi, que les deux groupes jouent ensemble.

Un panel d'activités est proposé pour satisfaire les goûts de chacun.

Les enfants ont le choix de l'activité à laquelle ils veulent participer.

Le goûter :

Le goûter est un moment important dans la journée, c'est un moment convivial, propice au dialogue avec les enfants. Si le temps le permet les enfants goûtent ensemble dehors, sinon c'est dans deux salles distinctes (groupe 6/7 ans/ groupe 8/14 ans). Le goûter ne doit pas remplacer, ni interférer avec les repas.

L'accueil du soir :

Ce temps d'accueil se déroule de 17h à 18h, de la même façon que celui du matin.

TRAITEMENT MÉDICAUX COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES L'ACCUEIL D'ENFANTS MALADE, PORTEURS DE HANDICAPS OU À BESOIN PARTICULIERS

Traitements médicaux :

Si l'enfant suit un traitement médical, il faut que les parents le signalent à l'arrivée de l'enfant et fournissent les médicaments, accompagnés d'une ordonnance et d'une autorisation d'administrer les soins. Les médicaments, l'ordonnance et l'autorisation d'administrer les soins devront être remis à l'équipe de direction et d'animation. si l'enfant de ne sent pas bien durant la journée nous contactons la famille.

Communication avec les familles :

L'accent est mis sur la communication avec les parents, par la diffusion d'information au sujet de nos activités tout au long de l'année. Par une grande disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil. Nous organisons des temps de rencontre avec les familles propice au dialogue, tel que les petits déjeuner famille.

L'accueil d'enfants malade, porteur de Handicap ou à besoins particuliers :

Dans le cas où un enfant porteur de handicap ou a besoins particuliers est accueilli. Une rencontre avec la famille est organisée afin de prendre connaissances des besoins de ce dernier et de définir, avec la famille, les meilleures conditions d'accueil de cet enfant. L'équipe d'animation adapte alors ses activités en fonction des capacités de l'enfant afin qu'il soit pleinement intégré au groupe et ne soit pas mis en difficulté.



NOS ACTIVITÉS PARTICULIÈRES

Les bivouacs :

Si l'enfant suit un traitement médical, il faut que les parents le signalent à l'arrivée de l'enfant et fournissent les médicaments, accompagnés d'une ordonnance et d'une autorisation d'administrer les soins.

Les médicaments, l'ordonnance et l'autorisation d'administrer les soins devront être remis à l'équipe de direction et d'animation.

si l'enfant de ne sent pas bien durant la journée nous contactons la famille.

Les sorties :

L'accent est mis sur la communication avec les parents, par la diffusion d'information au sujet de nos activités tout au long de l'année. Par une grande disponibilité de l'équipe pendant les temps d'accueil.

Nous organisons des temps de rencontre avec les familles propice au dialogue, tel que les petits déjeuner famille.



L'ÉQUIPE D'ANIMATION



COMPOSITION ET RÔLE DES L'ÉQUIPES

Une équipe de direction, composée d'une directrice titulaire d'un DUT Carrières Sociales assumant aussi le rôle d'assistante sanitaire (titulaire du PSC1).
Et d'un directeur adjoint stagiaire BAFA.

Une équipe d'animation, avec des animateurs détenteurs du BAFA, ou en cours de formation. Leur nombre est adapté aux effectifs, soit 1 pour 12 pour 6/14 ans.

Leur rôle est :

- Animer les différents temps de la journée.
- Respecter et faire respecter les règles élémentaires d'hygiène. Préparer les activités.
- Ranger le matériel utilisé.
- Veiller à la santé des enfants, assurer leur sécurité, tant sur le plan physique que sur le plan affectif.
- Faire appliquer les règles de vie.
- Faire respecter les locaux et le matériel.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le projet d'animation défini en équipe

COMPORTEMENT DE L'ÉQUIPE

Chaque membre de l'équipe devra :

- Montrer du respect aux enfants, à leurs familles et au reste de l'équipe.
- Garder à l'esprit qu'il est la référence des enfants et avoir de ce fait un comportement irréprochable.
- Communiquer (avec les enfants, les parents, les autres membres de l'équipe).
- Prendre des initiatives et participer activement aux temps de préparations (réunions, préparation des grands jeux ...)
- Être cohérent, c'est-à-dire appliquer à soit même les règles imposées aux enfants.
- Être motivé, dynamique et souriant.

L'ORGANISATION

Les réunions :

Nous nous retrouvons 1 mercredis sur deux (environ) pour une réunion ou nous programmons deux mercredis.

De plus nous nous retrouvons tous les mercredis soir et prenons quelques minutes pour de manière informelle discuter des ressentis de la journée et faire un point sur le mercredi suivant.

Aucune négociation ne sera possible à propos des points suivants :

- Interdiction de fumer dans les locaux, et en présence des enfants.
- Interdiction d'utiliser son téléphone mobile, en présence des enfants et pour un usage personnel, sauf si demande d'autorisation préalable auprès de la direction et/ou en cas de force majeure.
- Toute absence non justifiée ou non autorisée ainsi que les retards systématiques seront sanctionnées.
- Aucuns propos racistes, sexistes, ainsi qu'une quelconque opinion politique, religieuse ou bien idéologique, ne seront tolérés.
- Le vol est inacceptable.

La formation des animateurs :

Le directeur doit être présent sur le terrain afin de suivre plus particulièrement les animateurs stagiaires afin d'en assurer leur validation. Les critères d'évaluation sont communiqués aux stagiaires et autres animateurs en début de stage, un point est fait avec les stagiaires en milieu de période (mise en situation...).

